



Éditorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,

Lors du premier week-end de décembre, l'entraide et la solidarité seront de nouveau de mise dans notre commune avec le Téléthron Lagordais 2022 et son organisation assurée par l'ensemble des comités de quartier que je remercie pour cela. A suivre, ce sont trois jours de partage autour des festivités de Noël, concoctés par plusieurs de nos services municipaux et d'autres acteurs de notre territoire, qui animeront Lagord. Pour autant, en cette période où les économies d'énergie constituent une priorité, la municipalité a pris des mesures de sobriété énergétique, avec notamment la réduction des illuminations dédiées à cette fin d'année.

Plus généralement, l'équipement en leds d'une grande partie du parc d'éclairage public et de l'ensemble des bâtiments communaux, la nouvelle programmation du chauffage tenant compte plus finement de l'occupation des locaux, avec une température de 20 degrés pour la crèche et l'école maternelle, 19 degrés pour l'école élémentaire, les bureaux et les salles associatives, 16 degrés pour les salles sportives, mais aussi les travaux de rénovation énergétique qui s'engagent dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire du Treuil des Filles et qui concernent plusieurs bâtiments, toutes ces actions en faveur du développement durable approuvées par le Conseil Municipal font sens.

Préserver notre avenir commun, c'est aussi inciter nos jeunes à s'engager dans l'action pour la collectivité, c'est pourquoi nous incitons tous les collégiens motivés résidant à Lagord à se porter dès maintenant candidats pour le nouveau Conseil des Jeunes qui verra le jour en 2023.

D'ici là, je souhaite que 2022 se finisse le mieux possible pour vous tous.

Prenez soin de vous et des autres.



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. À cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.



RETOUR EN IMAGES

■ PERMANENCES D'ELUS

Que ce soit le 17 septembre à la Maison de Quartier du Lignon, le 8 octobre à la salle Charrier ou le 5 novembre à la Maison de Quartier Gaston-Gaillard, des élus ont tenu une permanence pour accueillir tous les Lagordais ayant des questions à leur poser ou désireux d'échanger avec eux. Le prochain rendez-vous dédié à ces dialogues et aux rencontres de proximité aura lieu samedi 3 décembre, de 10h à 12h, dans la salle des Fêtes de la mairie.



■ OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, le CCAS de Lagord a parrainé et piloté plusieurs actions de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. Ainsi, chaque dimanche du mois, une Marche Rose aura animé les rues de notre commune, qui affichaient en différents lieux la couleur rose. Avec un mini-forum dans la salle polyvalente et la projection du film « Ma ma » à la médiathèque, les organisateurs ont rappelé à chaque visiteur combien cette cause doit être défendue par tous.



■ VISITE MINISTERIELLE

Boucle Énergétique, Coopérative Carbone, La Rochelle Zéro Carbone,... : lundi 19 septembre, tous les atouts du parc bas carbone Atlantech implanté dans notre commune ont été présentés à Christophe Béchu, Ministre de la Transition énergétique et de la Cohésion des territoires. En visite officielle à La Rochelle et son agglomération, celui-ci n'a pas manqué de dire à Antoine Grau, maire de Lagord, et à l'ensemble de la délégation l'ayant accueilli, tout le bien qu'il pensait de ce véritable site-pilote à l'échelle nationale.



■ VIVE HALLOWEEN !

Adultes comme enfants, ce sont près de 300 personnes, pour la plupart déguisées, qui ont profité de la déambulation organisée par la mairie de Lagord le 29 octobre pour célébrer Halloween. A l'arrivée au bois de la Boularde, les festivités mises en place par le centre socio-culturel « asso les 4 Vents » ont offert à la joyeuse troupe une belle apothéose à ce jour de partage.



■ COUPE DE FRANCE

Opposée à Angoulême, formation évoluant 4 divisions au-dessus de la sienne, l'équipe-fanion de Cap Aunis a fait mieux que se défendre pour ce match du 4^{ème} tour de la Coupe de France qu'ils ont finalement perdu 3 buts à 1. Ce jour-là, l'occasion était aussi belle pour faire la fête à tous les licenciés et tous les supporters venus nombreux pousser derrière leurs favoris.



■ GASTON BALANDE

Mise sur pied par l'association des Amis de Gaston Balande et visible pendant un mois au sein de la médiathèque, une exposition de ce peintre, de notoriété internationale et ayant vécu à Nieul-sur-mer, a donné à l'espace culturel lagordais des allures de galerie. Le 15 octobre, une conférence a même permis de prendre la pleine mesure de l'œuvre de l'artiste.



■ VIDE-GRENIERS

Organisés par les comités de quartiers et d'autres associations lagordaises, plusieurs vide-greniers ont rythmé les week-ends d'après vacances estivales en faisant le bonheur de leurs visiteurs venus en masse à chaque fois.



LAGORDAIS, MERCİ POUR VOS IDEES !

Après le premier budget participatif de Lagord ayant permis à trois projets d'aménagement d'être retenus, le budget participatif 2023 a été lancé début septembre. A l'issue de la période de dépôt des dossiers de candidature, ce nouveau millésime des bonnes idées des habitants a suscité 7 propositions. Autant de dossiers en cours d'analyse par les services techniques de la ville pour déterminer ceux qui remplissent toutes les conditions de réalisations stipulées dans le règlement intérieur.

A suivre, tous les Lagordais seront appelés à se prononcer par un vote sur leurs préférences en classant les projets présentés par ordre décroissant. Etabli à partir des votes exprimés, un classement général donnera alors un ordre de préférence quant aux projets à réaliser par la commune.

Pour savoir quand participer au vote, rendez-vous sur le site internet de la Ville / rubrique « budget participatif » (<https://www.lagord.fr/actual.../item/514-budget-participatif>)

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Après avoir profité cet été d'une rénovation intérieure, l'ex-Maison des Jeunes est devenue le « centre » des services autour de la petite enfance à Lagord.

Le Relais Petite Enfance en constitue l'une des deux entités. Lieu d'information, de rencontre, d'animation, de professionnalisation au service des parents et des assistants maternels, le RPE aide par exemple celles et ceux qui, après un congé maternité ou parental, sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants. La contribution à la professionnalisation des assistants maternels, en leur permettant de se rencontrer et d'échanger, fait également partie des attributions du relais. A noter que ce service gratuit est également proposé aux communes voisines de L'Houmeau et de Nieul-sur-mer.

Point de rencontre convivial dans un espace adapté aux tout petits, le lieu d'accueil enfants-parents LAEP'tite Pause propose de son côté de partager un temps d'échange et de jeu avec son enfant, comme avec d'autres parents et d'autres enfants. Ouvert à tous et d'accès gratuit, ce lieu de vie aide aussi à la sociabilisation et permet de profiter de l'écoute des accueillantes présentes. Concernant les enfants de la naissance à l'âge de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche, il peut aussi accueillir les futurs parents.



RPE : Les permanences téléphoniques ou sur rendez-vous sont assurées les lundis et jeudis de 16h à 19h.
LAEP : Ouverture tous les mardis en période scolaire, de 9h15 à 11h45.
1 bis, square des Echassiers
Tél : 06 89 65 45 40



REJOINS LE CONSEIL DES JEUNES ET FAIS BOUGER TA VILLE !

Embellissement d'un transformateur électrique, action de collecte des déchets, projet de sensibilisation à la sécurité routière et aux mobilités douces, représentation des jeunes auprès de l'équipe municipale et lors de manifestations et d'événements organisés par la commune, réflexions autour de l'aménagement de nos espaces publiques... Autant d'actions, parmi d'autres, mises en place et réfléchies par les Jeunes élus au 1^{er} Conseil des Jeunes de Lagord.

Après 3 ans d'implication et d'engagement, il est temps pour les jeunes élus de passer le relai à une nouvelle équipe.

Mais c'est quoi exactement le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une assemblée consultative citoyenne permettant aux Jeunes de participer et de s'impliquer dans la vie de leur commune. C'est une initiation à la citoyenneté et l'occasion, pour les jeunes élus, d'être force de proposition, de défendre des idées, des envies, des projets, d'être entendus et écoutés. C'est également l'opportunité de collaborer avec le Maire et son équipe municipale sur des projets concernant la commune et de mettre en place des actions concrètes d'intérêt général à destination des Jeunes ou plus largement des habitants de Lagord.

Elus pour un mandat de 3 ans, les 16 jeunes lagordais et lagordaises scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème} au collège, représentants du CMJ, participeront activement à la vie de leur commune en concevant et réalisant des projets. Encadrés par le Responsable du CMJ et accompagnés par l'élue référente, ils se réunissent régulièrement et élaborent de manière démocratique des pistes de projets qu'ils présentent

ensuite au Maire et à son équipe municipale pour validation avant mise en œuvre. Ils sont également la voix de leurs camarades, les représentants des jeunes lors d'événements et le relai de l'information auprès des adultes.

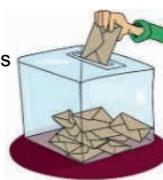
Rejoins le
Conseil des Jeunes et
Fais bouger ta ville !

CONSEIL
DES JEUNES

- ✓ Tu es Lagordais et collégien ?
- ✓ Tu as une idée, une envie, un projet ?
- ✓ Tu as envie de t'engager pour ta commune ?
- ✓ Tu aimerais être ambassadeur de certains événements ?

PRESENTE-TOI
Aux élections du
Conseil des Jeunes

Inscriptions et informations :
animation@lagord.fr
06.33.44.14.81



lagord
COMMUNE DES ENERGIES

CONSEIL
DES JEUNES

Tu es domicilié à Lagord et collégien ?
Tu as des idées, des projets et souhaites t'engager pour ta ville ?
Candidate au CMJ !

Inscriptions et informations :
animation@lagord.fr
06 33 44 14 81

DES REPONSES A VOS QUESTIONS

En vous rendant sur le site internet lagord.fr, vous pouvez poser vos questions aux élus de votre commune qui y répondront lors d'une séance précédant le Conseil Municipal suivant.

Ainsi, le 21 septembre dernier, des réponses ont été apportées à plusieurs questions. Parmi celles-ci :

Question : Quelles sont les modalités d'évaluation des «zones de rencontres» (qui évalue, comment et quand)?



Réponse de Philippe Guignouard, Septième adjoint en charge de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et du cimetière

Vous avez remarqué la mise en place de 2 expérimentations de Zones de Rencontre « 20 km/h » situées l'une au centre bourg et l'autre au centre commercial des Oiseaux de Mer.

La Zone de Rencontre des Oiseaux de Mer existe depuis plusieurs années, mais elle a mal été comprise et/ou intégrée par les usagers de la voiture. Nous avons donc souhaité marquer les entrées et sorties de ces zones de rencontre par la mise en place d'écluses par plots souples, dans la mesure du possible. Ces écluses ont été mises en place au début de l'été. Depuis, les équipes techniques municipales observent et vérifient sur site le bon fonctionnement des écluses. Nous recueillons et analysons les observations des usagers. Ainsi, nous étudions des solutions alternatives à la localisation de l'écluse située côté rue des Cigognes. Ce carrefour est très complexe avec une priorité à droite, une priorité à la sortie de zone, un stop à la sortie du parking du centre commercial et des places de stationnement. Je pense avoir trouvé la solution, mais je ne le vous la dévoilerai pas ce soir...

C'est donc une expérimentation mise en place par les équipes techniques de la commune, à la demande des élus. Les évaluations sont faites par les techniciens à l'appui des observations sur le terrain et des remarques faites par les usagers. Les modifications éventuelles sont proposées par les techniciens et validées par les élus. La durée de l'expérimentation est de l'ordre de 6 à 8 mois. Dans le dernier 1/3 temps de l'expérimentation, une réunion publique sera organisée pour présenter l'avancement des projets et recueillir les observations des riverains et des usagers. Le projet définitif sera présenté et installé au printemps 2023.

Question : Quelles dispositions sont prises, ou vont être prises dans de brefs délais, pour économiser les consommations énergétiques de toutes sortes ? Merci.



Réponse d'Anne-Laure Grivot, Deuxième adjointe en charge de la transition écologique et de l'adaptation de la commune aux objectifs « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

- L'éclairage public est maintenant éteint de 22h à 6h du matin, et nous avons engagé des investissements pour le passage en leds.
- Nous équipons également tous les bâtiments communaux en led avec un investissement cette année d'environ 8 000€. Cet effort se poursuivra bien sûr.
- Nous avons également retravaillé sur les périodes de chauffe avec la mise en place d'une nouvelle programmation qui tient compte plus finement de l'occupation des locaux. Une température de 20°C est par exemple programmée pour la crèche et l'école maternelle, 19°C pour l'école élémentaire, les bureaux et les salles associatives. Une mise en réduit est faite dans les périodes non occupées et vacances scolaires.
- A noter qu'une démarche de réflexion collective s'est engagée avec Cap Aunis et le Tennis Club pour un transfert progressif des charges énergétiques (jusqu'à maintenant prises en charge par la commune). Ce qui implique aussi une sensibilisation plus importante des usagers sur l'importance de réduire ses consommations. Par exemple, l'espace squash ne sera plus chauffé dès cet hiver.
- Les travaux de rénovation énergétique s'engagent dans le cadre du projet sur le groupe scolaire ; ce qui fait un certain nombre de bâtiments en une seule opération (2 écoles, restaurant scolaire, crèche, centre socioculturel, guichet unique mairie).

PROCHAINEMENT À LAGORD

Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre

Téléthon Lagordais (voir détails page 4)

Samedi 3 décembre

Concert de l'ensemble vocal VOIX SI VOIX LA à l'église de Lagord à 17h

Dimanche 4 décembre

Marche des solidarités (voir détails page 4)

Vendredi 9 décembre

Permanence « Ma mutuelle ma santé », mutuelle communale, de 9h à 12h, à la mairie de Lagord (prise de rendez-vous au CCAS : 0546006204/12)

Samedi 10 décembre

Repas de Noël organisé par le comité de quartier Autour de l'Ermitage

Atelier de cuisine vietnamienne organisé par l'association d'amitié franco-vietnamienne 11 rue du Bacco, entre 14h et 18h (inscriptions : 0546670677 / 0632711256)

Vendredi 16 décembre

Vente itinérante de la « Belle Affaire » (recyclerie pour les biens de seconde main) au Relais des Solidarités (parc Charier)

Samedi 17 décembre

Audition de Noël de l'Association Musicale Sainte Cécile, de 11h à 12h, à la salle de conférence de la médiathèque

Samedi 7 janvier / Dimanche 8 janvier

Loto de l'association paroissiale à la salle polyvalente de Lagord, à 20h30 le samedi et 14h30 le dimanche

Samedi 14 janvier

Partage de savoir sur l'histoire du yachting et galette des rois à la médiathèque organisés par le comité de quartier Autour de l'Ermitage

Dimanche 15 janvier

Concert du Nouvel An organisé par l'Association Musicale Sainte Cécile, à 15h30 à la salle polyvalente, avec en invité l'orchestre d'harmonie de la ville de Saintes

Vendredi 20 janvier

Petit déjeuner au kiosque organisé par le comité de quartier Autour de l'Ermitage

Samedi 21 janvier

Atelier de cuisine vietnamienne organisé par l'association d'amitié franco-vietnamienne 11 rue du Bacco, entre 14h et 18h (inscriptions : 0546670677 / 0632711256)

Assemblée générale de l'association des Jardins Partagés « Aux 3 Hiboux » à la salle Charier

Vendredi 27 janvier

Assemblée Générale du comité de Quartier Le Lignon - La Descenderie

ASSEMBLEE CITOYENNE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis le début de leur mandat, les élus de la Ville font de la démocratie participative un des axes de développement de leur action municipale.

A ce titre, plusieurs initiatives ont déjà été lancées comme Lagord 2040, une démarche en cours de réflexion qui va permettre d'inventer collectivement notre ville de demain, le budget participatif, dont les projets que vous avez élus l'année dernière sont en cours de réalisation et dont la nouvelle édition vient de clôturer le dépôt des candidatures, ou encore les questions posées à la municipalité, qui montrent tout l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. En 2023, le Maire et les conseillers municipaux de Lagord souhaitent aller plus loin dans ce principe de démocratie participative en mettant en place une assemblée citoyenne. Véritable structure de débats et de propositions, celle-ci permettra aux citoyens de participer encore plus à la vie de leur cité. Aussi, il sera prochainement proposé aux Lagordais de poser leur candidature pour rejoindre cette assemblée et concrétiser ce nouveau projet.

LES ACTEURS LAGORDAIS DU NOËL BLANC



Décorations dans les quartiers, balade du Père Noël dans les rues, animations au kiosque des Echassiers, organisation de la fête à la salle polyvalente... : autant de préparations des festivités de Noël auxquelles participent activement de nombreuses personnes résidant dans notre commune.

Sur deux ronds-points en entrée de ville comme sur la mairie, la médiathèque, la salle polyvalente et sur six autres sites affichant chacun une couleur différente de l'identité visuelle de Lagord, l'heure sera aux illuminations quelques jours avant Noël, mais aussi à la sobriété énergétique, avec des éclairages « led » et des horaires calés sur ceux de l'éclairage public, installées pendant plusieurs jours par les agents du Centre Technique Municipal, ces animations lumineuses seront démontées par les mêmes personnes en janvier. Concernés également par la décoration des mini-forêts plantées dans divers points de la commune, les services municipaux dédiés sauront aussi contribuer à la réussite de la fête de Noël en fabriquant des sapins à base de palettes et en mettant en place dans la salle polyvalente un décor sur-mesure réalisé par leurs soins.

Du jeudi 8 au samedi 10 décembre, alors que les festivités de fin d'année battent leur plein, plusieurs acteurs présents sur le territoire apporteront une aide précieuse à l'organisation des différentes activités programmées. Que ce soient les élèves et enseignants des écoles du Treuil des Filles pour leur application à fabriquer des éléments de décoration des mini-forêts, les commerçants, les membres des comités de quartier et des associations qui sont invités à mettre leur environnement au diapason de l'ambiance festive qui régnera durant ces trois jours, mais également Jean-Claude Fournier qui photographiera l'évènement de bout en bout ou Patrick Guérin, alias Papa Noël... ce sont toutes ces personnes qui, ensemble, feront du Noël blanc de Lagord un moment unique.

TELETHON LAGORDAIS, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Autour de l'Ermitage, La Plouzière, Vendôme-La Vallée, Le Lignon-La Descenderie, tous les comités de quartiers (CDQ) de Lagord ont contribué à la mise sur pied du Téléthon Lagordais 2022, aidés en cela par plusieurs associations basées dans notre commune. Du 2 au 4 décembre, vous êtes bien sûr toutes et tous conviés à participer à cet évènement annuel et ainsi servir une belle et noble cause, l'intégralité des bénéfices étant reversée à l'AFM-Téléthon.



VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 9H À 18H

- Dans la galerie marchande du **Centre Leclerc du Fief rose** : vente de goodies Téléthon (objets du catalogue officiel 2022).
- Dictée (humoristique) à la **salle Gaston Gaillard**, le 2 à 14h30 (2€).

VENDREDI 2 DÉCEMBRE animations réparties sur différents sites :

- **A 14h30 salle Gaston Gaillard** : Dictée (humoristique) par le CDQ Vendôme-La Vallée, ainsi qu'à la "Maison des écritures" à La Rochelle (participation 2€).
- **A 17h salle municipale du Lignon**, rue des Maraîchers : Dictée (humoristique) par le CDQ Le Lignon-La Descenderie, animée par Jeannine Treuil (participation 2€).
- **Salle Gaston Gaillard**, ainsi qu'à l'**Espace Culturel Leclerc Fief rose** : Pesée de la bourriche par le CDQ Vendôme-La Vallée (2€).

SAMEDI 3 DÉCEMBRE animations réparties sur différents sites :

- Loto et vente de goodies au sein de l'**Ehpad du Rayon d'Or** (résidents et leurs familles),
- Au **CFA** (Parc Atlantech) : Participation de plusieurs ateliers (dans leurs locaux),
- **A 10h, salle municipale du Lignon** : Dictée (humoristique) par le CDQ du Lignon-La Descenderie (2€),
- **A 14h30, salle Gaston Gaillard** : Dictée (humoristique) par le CDQ Vendôme-La Vallée (2€), avec le concours de Radio Collège. Au **Collège Jean Guiton**, une dictée humoristique « enfants » sera proposée ; participation 1€,
- **Salle Gaston Gaillard**, ainsi qu'à l'**Espace Culturel Leclerc Fief rose** : Pesée de la bourriche par le CDQ Vendôme-La Vallée (2€)
- **Salle polyvalente** :
 - de 10h à 12h ; "Atelier floral" (sur inscriptions, ouvert à 30 personnes maximum), animé par Claude Moroni, ancien fleuriste rochelais bien connu ; inscription obligatoire par mail : cdqlaplouziere@gmail.com.
 - de 11h à 12h : Atelier "Initiation aux premiers secours", animé par Jean-Claude Herbster, équipier secouriste de la Protection civile,
 - de 14h30 à 17h30 (avec 2 poses d'1/4 d'heure) ; notre grand Loto du Téléthon lagordais / 2€ le carton, 5€ les 3 cartons (pré-inscriptions au 06 33 88 00 36),
 - à partir de 19h ; "Repas dansant du Téléthon Lagordais", animé par un DJ. Plateau repas à 15€ (sur réservations au 06 82 12 74 70),
 - toute la journée : Buvette du Téléthon lagordais (gérée par le CDQ Le Lignon-La Descenderie) et pesée de la bourriche par le CDQ Vendôme-La-Vallée (2€).

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

- **Salle polyvalente** : à 10h : Départ de la "Marche des solidarités", sur un parcours de 4 km, avec retour à la salle (encadrement et sécurité assurés par le CDQ Autour de l'Ermitage).
- à 11h15 : "Séance d'étirements" (de 30 minutes, gratuite, offerte aux participants de la marche des solidarités),
- à 11h45 : En clôture : "Pot de l'amitié et de la solidarité" offert à tous les participants à la marche matinale.
- **Boulodrome municipal de La Rochelle** :
 - à 14h : Concours de pétanque (doublette F4) par le Pétanque Club de Lagord, au Boulodrome municipal de La Rochelle (en haut de l'avenue Guiton, sur Chef de Baie) (renseignements au 06 83 14 35 33)

Dons : A noter que les personnes qui ne pourront pas se rendre sur place ou participer aux animations, pourront effectuer en ligne des dons qui seront comptabilisés sur le Téléthon lagordais 2022, en allant sur le site <https://mapage.telethon.fr> => activer « je fais un don au nom d'une organisation ou d'une société », puis saisir « Téléthon lagordais ».

Les organisateurs remercient les commerçants lagordais pour leur généreuse participation, notamment pour leurs dons de lots pour le Loto de notre Téléthon lagordais.